

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## DOMME - VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD

Lettre d'information aux habitants du territoire intercommunal

AUTOMNE 2021



# LE MOT DU PRÉSIDENT



Depuis 2020, année de renouvellement des conseils municipaux et communautaires, laquelle a coïncidé avec la crise sanitaire liée à l'apparition du Covid-19, la vie de chacun de nous s'est trouvée plus ou moins bousculée. Il en a été de même pour notre communauté de communes.

Si nous avons communiqué par des articles dans la presse locale, nous n'avons pas publié de lettre d'information.

Celle que vous êtes invités à lire est la première de la mandature. Elle présente à grands traits les caractéristiques de notre territoire, les compétences exercées, les domaines d'intervention. En bref, qui nous sommes et ce que nous faisons.

Un site Internet plus développé qu'il ne l'est aujourd'hui complètera prochainement l'information que nous souhaitons mettre à votre disposition.

Vous le retrouvez sur le [www.domme-villefranche-du-perigord.fr](http://www.domme-villefranche-du-perigord.fr)

Voirie, tourisme, sentiers de randonnée, activités sociales et économiques, opérations pastorale et viticole, assainissement non collectif, urbanisme, enfance et jeunesse, concentrent l'essentiel de l'action communautaire au service des citoyens de notre société rurale.

Autant que possible, nous nous efforçons de réfléchir au développement que nous voulons construire. Pour cela, nous avons effectué un diagnostic d'ensemble à partir duquel nous avons dégagé un projet de territoire. Bien entendu, nous ne pourrons tout faire.

Mais ce que nous faisons s'inspire de la volonté commune de doter notre espace de vie des équipements, des aménagements et des services qui lui sont nécessaires, pour que vous toutes et tous soyez plus heureux dans un environnement encore plus préservé.

## Jean-Claude Cassagnole

Président de la communauté de communes  
Domme-Villefranche-du-Périgord

Maire de Domme



## SOMMAIRE

- 3 • **Le territoire**
- 4 • **Les élus communautaires**
- 5 • **Les domaines d'intervention**
- 6 et 7 • **Les services**
- 8 à 11 • **C'est d'actualité...**
- 12 • **Pour faire court**

### Communauté de communes

#### Domme - Villefranche-du-Périgord

Maison des communes  
et des services publics  
Le Bourg  
24250 Saint-Martial-de-Nabirat

05 53 29 09 14  
[contact@comcomdv.fr](mailto:contact@comcomdv.fr)

[www.domme-villefranche-du-perigord.fr](http://www.domme-villefranche-du-perigord.fr)

### Directeur de la publication

Jean-Claude Cassagnole

### Conception, rédaction, mise en page

Service Communication de la communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord

### Crédits photo

Communauté de communes Domme -  
Villefranche-du-Périgord

### Illustrations graphiques

Vectorpocket • Macrovector • Smachicons •  
Rawpixel

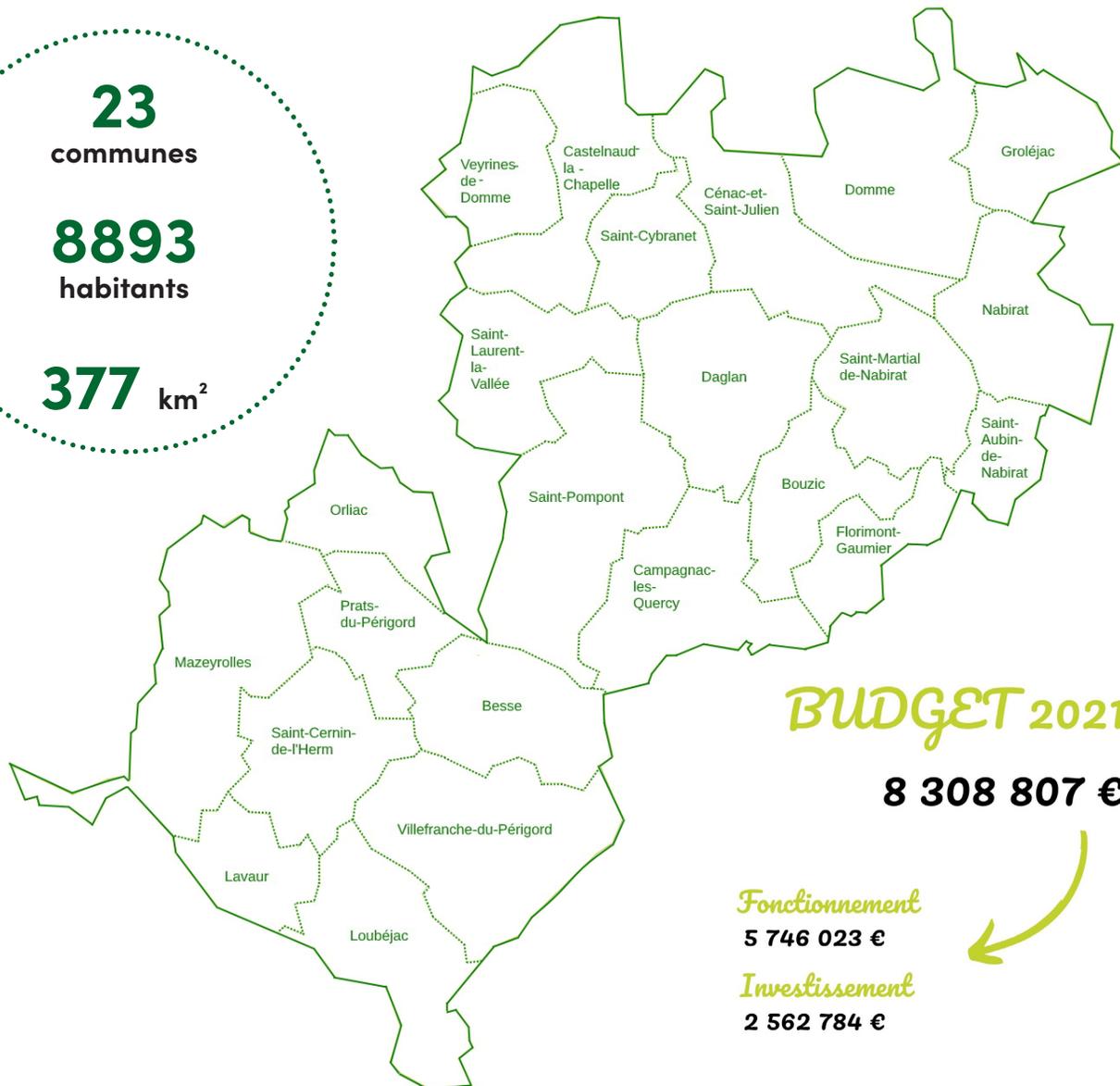
Imprimé par Bataillon  
à 4500 exemplaires

# Le territoire

**23**  
communes

**8893**  
habitants

**377** km<sup>2</sup>



## Qu'est ce qu'une communauté de communes ?

La communauté de communes offre une nouvelle conception de l'administration territoriale en intégrant l'idée de projet là où il n'y avait que de la gestion. Économie, services et aménagement de l'espace constituent les lignes de force de l'action communautaire.

L'intercommunalité exerce, à la place des communes membres, des compétences obligatoires, des compétences supplémentaires, ainsi que des compétences facultatives transférées par les communes.

Sur le plan juridique, ce n'est pas une collectivité territoriale (à l'image des communes, Départements et Régions) mais un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI).



# Les élus communautaires

## Le président



**Jean-Claude CASSAGNOLE**  
Maire de Domme

## Les vice-présidents



**Jean-Marie LAVAL**  
Développement  
du territoire  
Maire de  
Florimont-Gaumier



**Daniel MAURY**  
Action sociale  
Maire de  
Campagnac-les-Quercy



**Joëlle DEBET-  
DUVERNEIX**  
Enfance et jeunesse  
Maire de  
Cénac-et-Saint-Julien



**Alain CALMEILLE**  
Voirie, services  
techniques  
et bâtiments  
Maire de  
Loubéjac



**Serge SOULIGNAC**  
Urbanisme et habitat  
Maire-adjoint de  
Castelnaud-la-Chapelle



**Christian EYMERY**  
Environnement  
Maire de  
Prats-du-Périgord



**Pascal DUSSOL**  
Finances, ressources  
humaines et tourisme  
Maire de Daglan

### **Vos conseillers communautaires titulaires**

**Besse** Francis Malvy ·  
**Bouzac** Patricia Boucher ·  
**Castelnaud-la-Chapelle** Daniel Dejean ·  
**Cénac-et-Saint-Julien** Jean-Luc Brugues, Martine Constant, Éric Cheron, Sylvie Juif ·  
**Daglan** Marie-Hélène Vasseur ·  
**Domme** Alain Germain, Sylvie Husson-Jouanel ·  
**Groléjac** Bernard Mazet, Thierry Garrigou ·  
**Lavaur** Michel Lapouge ·  
**Mazeyrolles** Régis Loez ·  
**Nabirat** : Yvette Vigié ·  
**Orliac** Christian Ventelou ·  
**Saint-Aubin-de-Nabirat** Christian Garrigou ·  
**Saint-Cernin-de-L'Herm** Daniel Conchou ·  
**Saint-Cybranet** Nelly Caminade ·  
**Saint-Laurent-la-Vallée** Lilian Gilet ·  
**Saint-Martial-de-Nabirat** Annie Gérardin, Marie-Thérèse Valière ·  
**Saint-Pompon** Carole Henry ·  
**Veyrines-de-Domme** Pascal Delpéch ·  
**Villefranche-du-Périgord** Claude Brondel, Alain Marthegoute

# Les domaines d'intervention

## 1. Obligatoires

- Aménagement de l'espace
  - Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
  - Zones d'aménagement concerté (ZAC)
- Développement économique
  - Création de zones d'activités économiques
  - Promotion touristique (gestion de l'Office de tourisme Périgord Noir Vallée Dordogne en association avec la communauté de communes Vallée-Dordogne-Forêt-Bessède)
  - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

C'est la loi qui définit les compétences obligatoirement transférées par les communes aux intercommunalités



- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
  - déléguée à quatre syndicats: le SMAVLOT 47, le Céou Germaine, le SMETAP et le Syndicat mixte Dropt Amont)

- Collecte et traitement des déchets
  - délégués au SICTOM et au SMD3

## 2. Supplémentaires

- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs et d'enseignement élémentaire d'intérêt communautaire
  - Salle de sports de Villefranche-du-Périgord
- Politique du logement et du cadre de vie
  - Opération programmée d'amélioration de l'habitat
- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie

Les compétences transférées sont choisies parmi une liste établie dans la loi. Une restitution aux communes est possible.



- Création et gestion d'un espace France Services
- Action sociale d'intérêt communautaire
  - Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

## 3. Autres compétences transférées

- Création et gestion du Service public d'assainissement non collectif
- Santé
  - Contrat local de santé du Pays du Périgord Noir
  - Maison de santé pluridisciplinaire (MSP de Villefranche)
- Loisirs nature
  - Création et entretien de sentiers sportifs et de randonnées
- Petite enfance, Enfance et Jeunesse
  - Accueils de loisirs, crèche et Espace Jeunes

# Les services

## Services administratifs et techniques

Maison des communes et des services publics  
Le Bourg  
Saint-Martial-de-Nabirat

05 53 29 09 14

contact@comcomdv.fr



Service public d'assainissement non collectif



Administration générale et finances

Loisirs et nature

Voirie et bâtiments

Urbanisme

Projet de territoire

Ressources humaines

Contrat local de santé

Communication

Bureaux de la communauté de communes à Villefranche-de-Périgord



## Espace France Services

Antenne de Saint-Martial

Maison des communes et des services publics  
Le Bourg

05 53 31 69 37

Antenne de Villefranche

Face à l'EHPAD, derrière le lavoir

05 53 59 47 72

## Enfance et jeunesse

### Accueil de loisirs Les Vitarelles

La Chapelle-Péchaud  
à Castelnau-la-Chapelle

05 53 28 57 72

[lesvitarelles@comcomdv.fr](mailto:lesvitarelles@comcomdv.fr)

### Espace Jeunes

Rue de la République  
à Daglan

06 07 26 66 31

[espacejeunes@comcomdv.fr](mailto:espacejeunes@comcomdv.fr)

### Accueil de loisirs Les P'tits Loups École du bourg à Villefranche

06 75 92 54 21

[alsh.vdp@comcomdv.fr](mailto:alsh.vdp@comcomdv.fr)



### Crèche La Courte Échelle Lieu-dit La Borie à Cénac-et-Saint-Julien

05 53 28 31 18

[creche@comcomdv.fr](mailto:creche@comcomdv.fr)

## Centre intercommunal d'action sociale

### Antenne de Villefranche

Rue Notre-Dame

05 53 30 22 27

[cias4@wanadoo.fr](mailto:cias4@wanadoo.fr)



### Antenne de Saint-Martial

Maison des communes  
et des services publics  
Le Bourg

05 53 28 20 70

[ciasdedomme@wanadoo.fr](mailto:ciasdedomme@wanadoo.fr)

C'est d'actualité...

## Construire ensemble le territoire de demain

Toute société humaine organise son espace de vie, de production et d'échange : c'est ce qu'on appelle l'aménagement du territoire. Au niveau local, l'aménagement du territoire est du ressort des intercommunalités. Notre communauté de communes s'est, ainsi, prononcée en faveur du transfert de la compétence Plan local d'urbanisme intercommunal PLUi en 2019.

Le PLUi est un document d'urbanisme qui sera établi à l'échelle des 23 communes composant la communauté de communes Domme-Villefranche-du-Périgord.

Il sera élaboré sur la base du fonctionnement et des enjeux du territoire et contribuera à construire un projet de développement respectueux de l'environnement. Enfin, il formalisera les règles d'occupation des sols en conformité avec la réglementation en vigueur et avec les choix alors retenus par les élus locaux.

Pour élaborer un tel document, il est nécessaire d'engager une réflexion sur l'avenir.

*La réflexion est menée dans le strict intérêt général, en collaboration entre les élus communaux et intercommunaux, en concertation avec les habitants.*

**Pourquoi lancer un PLUi ?**

**L'échelle intercommunale est la plus adaptée pour permettre un développement harmonieux du territoire.**

### **Aujourd'hui**

- 2 PLU communaux
- 19 cartes communales
- 2 communes sans document

### **Demain**

- 1 PLUi** pour tout le territoire de la communauté de communes

**En quoi consiste-t-il ?**

**Il aborde tous les aspects de notre quotidien**

- habitat
- bâtiments publics
- déplacements
- commerces...

**Il tient compte des enjeux et des contextes locaux particuliers**

- architecture
- paysages et zones naturelles
- adaptation aux risques et au changement climatique

## Les enjeux



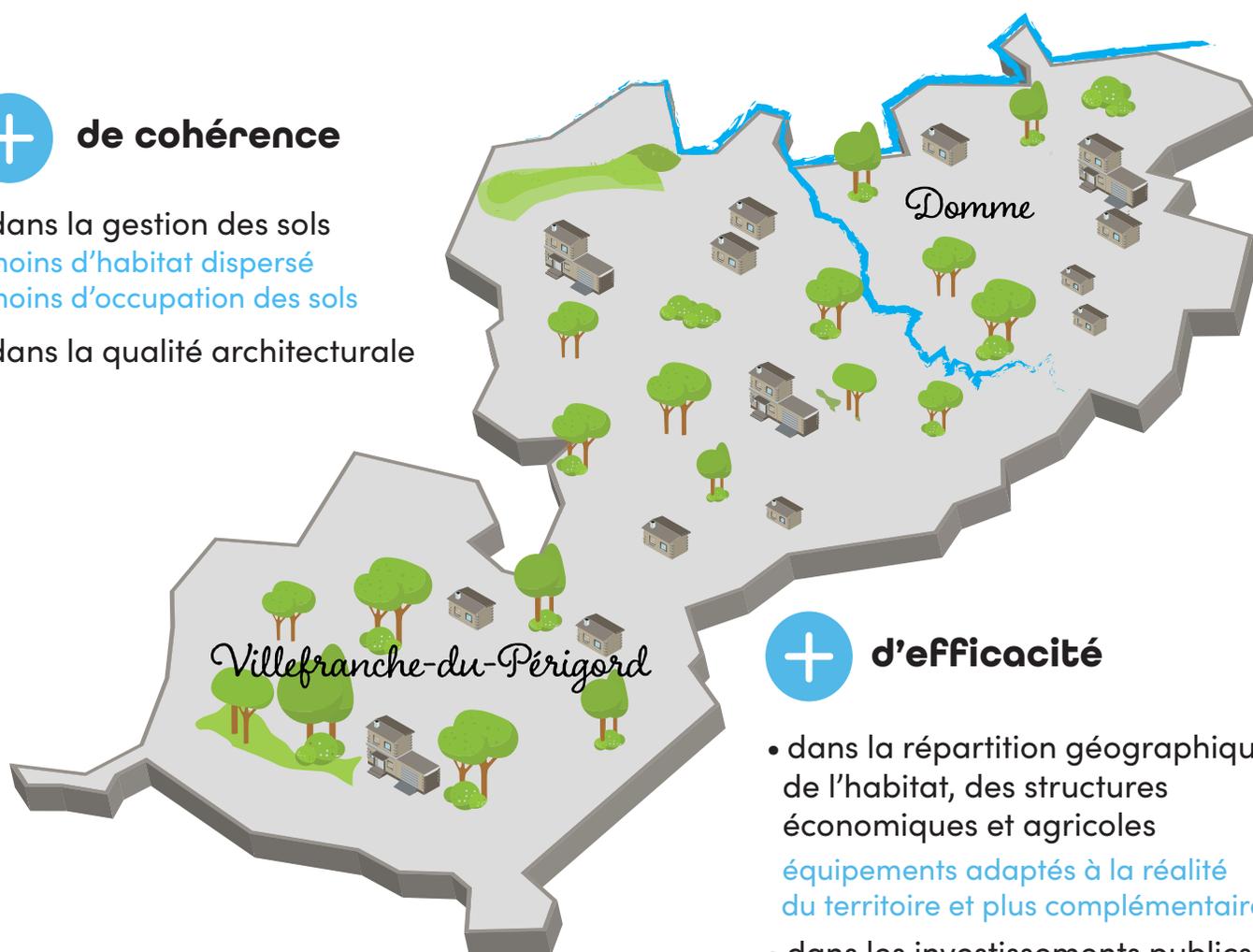
### de solidarité

- dans l'intérêt général et les besoins de la population
- dans la définition de l'aménagement de demain
  - mutualisation des moyens
  - valorisation de tous les points forts du territoire



### de cohérence

- dans la gestion des sols
  - moins d'habitat dispersé
  - moins d'occupation des sols
- dans la qualité architecturale



### d'efficacité

- dans la répartition géographique de l'habitat, des structures économiques et agricoles
  - équipements adaptés à la réalité du territoire et plus complémentaires
- dans les investissements publics

## Les étapes

2021-2022

Lancement

2022-2024

Élaboration

Études,  
formalisation  
des pièces...

2024-2026

Validation

Enquête publique...

Approbation en 2026

## C'est d'actualité...

# Des zones d'activités attractives pour l'économie locale

La communauté de communes assure la gestion et l'aménagement de deux zones d'activités économiques (ZAE) : la zone de Pech Mercier à Cénac et la zone des Pierres Blanches à Mazeyrolles.

Les ZAE sont les sites réservés à l'implantation d'entreprises dans un périmètre donné. Elles contribuent à accroître l'attractivité du territoire pour les acteurs économiques et à soutenir leurs efforts. Récemment, la communauté de communes a saisi l'opportunité de créer une extension dans le prolongement de la zone originelle de Pech Mercier. Trois hectares de terrains nus ont été viabilisés (voirie, éclairage, réseaux) puis divisés en huit lots commercialisables.

### Extension de Pech Mercier : la totalité des lots attribuée

Les entreprises ont rapidement manifesté leur intérêt pour cette deuxième zone, la totalité des lots ayant trouvé preneur. La SOGEDO, société de gérance et de distribution d'eau, en a acquis trois, dans l'objectif de réunir en un même lieu ses bureaux administratifs et ses services techniques.

Les ateliers de l'entreprise de couverture Espitbois et l'unité de transformation de la noix Gravity System devraient également sortir de terre. Déjà présent sur la première zone, Vidal Foie Gras bâtira une nouvelle unité de production. De leur côté, les Pompes funèbres Garrigou construiront un funérarium.



À noter par ailleurs : dans la zone 1, la Coop Cerno réalise actuellement une extension du bâtiment existant d'une surface avoisinant au total les 5000 m<sup>2</sup>.

### Lafaure s'installe aux Pierres Blanches

À Mazeyrolles : l'entreprise Lafaure, spécialisée dans l'extraction, la transformation et le conditionnement de l'argile Bentonite, assoit sa présence en local en développant une nouvelle unité de production dans la zone des Pierres Blanches. Ce projet, soutenu par l'État dans le cadre du plan de relance, verra le jour en 2023. Il serait pourvoyeur de six emplois.

L'accueil de ces nouvelles entreprises tend à conforter la communauté de communes dans les décisions prises pour les rendre encore plus attractives.

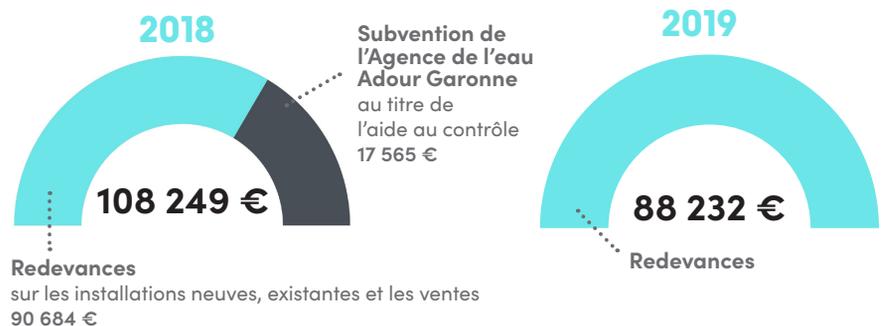
## Soutien aux entreprises

# 68 000 €

ont été versés à 6 entreprises du territoire sous forme de prêts à taux 0 au titre du Fonds de proximité et de solidarité pour les commerçants, artisans et associations

Ce fonds a aidé les TPE fragilisées par la crise du Covid-19. Il a été mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine avec la Banque des territoires, Initiative Périgord et la communauté de communes. Un nouveau fonds sera prochainement lancé par Initiative Périgord.

## Recettes du Service d'assainissement non collectif (SPANC)



### Nouveaux tarifs

Le financement de l'Agence de l'eau Adour Garonne au titre de l'État accordé au SPANC depuis 2005 a été supprimé en 2019. Cette perte de produit affecte significativement son budget.

En conséquence, le conseil communautaire a décidé de revoir à la hausse les tarifs pratiqués par le SPANC afin de compenser la perte de produit occasionnée par le désengagement de l'État.

Le détail des nouveaux tarifs est à retrouver sur le site [www.domme-villefranche-du-perigord.fr](http://www.domme-villefranche-du-perigord.fr)

## Une entente pour le bien commun

De plus en plus, les communautés de communes sont appelées à oeuvrer ensemble sur des programmes qui présentent des caractéristiques identiques. Ainsi, les six communautés de communes du Pays du Périgord Noir mènent des actions dont l'enjeu intéresse un ou plusieurs bassins de vie, au-delà même des limites d'une seule intercommunalité.

Cette coopération permet d'obtenir des subventions du Département, de la Région, de l'État et de l'Union européenne. Elle s'avère efficace, comme l'illustrent deux projets porteurs pour le territoire : l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) et le Contrat local de santé (CLS).

### Opération programmée d'amélioration de l'habitat

La communauté de communes du Pays-de-Fénelon, la communauté de communes Vallée-Dordogne-Forêt-Bessède et notre communauté de communes se sont associées pour engager une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Cette OPAH est ouverte sous conditions de ressources aux propriétaires occupants et bailleurs désirant entreprendre des travaux pour :

- économiser l'énergie,
- adapter leur logement en cas de perte d'autonomie,
- réhabiliter leur logement dégradé.

Porteuse de cette action, la communauté de communes Vallée-Dordogne-Forêt-Bessède a confié sa réalisation à l'association Soliha.

Depuis deux ans, Soliha informe et conseille les propriétaires sur la faisabilité des projets, apporte une expertise technique et une assistance dans le montage et le suivi des dossiers de subventions.

Cette OPAH enregistre un vif succès puisque **les objectifs ont été atteints et même dépassés.**

### Contrat local de santé

Depuis 2018, notre communauté de communes porte le Contrat local de santé pour le compte de l'ensemble des communautés de communes du Pays du Périgord Noir, à savoir :

- Pays-de-Fénelon
- Vallée-Dordogne-Forêt-Bessède
- Terrassonnais-Thenon-Hautefort
- Vallée-de-l'Homme
- Sarlat-Périgord-Noir

Elle emploie un agent chargé de mettre en oeuvre les actions définies dans ce contrat en matière de prévention, de promotion de la santé, et d'offre de soins.

### Les champs d'action du Contrat local de santé



# Ateliers numériques seniors

Lancés en 2019, les Ateliers numériques seniors ne désempissent pas. Après Villefranche, Saint-Pompon, Cénac et Saint-Cybranet, l'association Cassiopea, partenaire de la communauté de communes, est intervenue à Campagnac-les-Quercy. En cinq sessions, les dix participants se sont familiarisés avec tablette et smartphone pour apprendre à réaliser des démarches ou communiquer avec leurs proches.

«Les animatrices expliquent bien», estime Marie-Thérèse, même si, sourit Evelyne, «il faudrait presque une séance de plus pour figoler un peu...».

ENEDIS finance cette action à hauteur de 3 000 € par an.



Atelier numérique à Campagnac-les-Quercy

## Séniors - À nous la forme!

Vous êtes âgé-e de plus de 60 ans ? Vous souhaitez exercer une activité physique adaptée dans la convivialité, entouré-e de professionnels ? Le dispositif Séniors - À vous la forme est fait pour vous !

Les séances, gratuites, sont organisées à Daglan. La première a lieu le mardi 12 octobre, de 9h à 12h.

Cette initiative du Département de la Dordogne est soutenue par la communauté de communes dans le cadre de son Projet de territoire, dont l'un des enjeux est le bien vieillir.

Bulletins d'inscription à retirer dans les mairies ou sur le site Internet [demarches.dordogne.fr](http://demarches.dordogne.fr)

Les certificats médicaux sont à retourner lors de la première séance.

Plus d'infos Gilles Belières :  
06 30 95 03 75 / [g.belieres@dordogne.fr](mailto:g.belieres@dordogne.fr)

## La com com' à la rencontre des communes

Deux agents de la communauté de communes ont rencontré tour à tour les maires et personnels administratifs des 23 communes du territoire.

Ces échanges ont notamment permis d'évoquer les projets entrepris par les élus depuis les élections de 2020, de faire le point sur le Projet de territoire porté par l'intercommunalité et de répondre aux questions sur l'Opération programmée de rénovation de l'habitat ainsi que sur le Plan local d'urbanisme intercommunal.



Aude Lapouge-Liquière et Yannick Grassineau à la rencontre des élus et personnels des communes.

## EN DEUX MOTS

### Journée de la châtaigne

Rencontre professionnelle organisée par la communauté de communes dans le cadre de son projet de territoire animé par Aude Lapouge-Liquière, la Journée de la Châtaigne a enregistré une belle affluence, le 3 juillet dernier. Trente-huit entreprises ont fait le déplacement, soit 12 de plus qu'en 2019. Le déjeuner a réuni 200 convives, signe que la manifestation séduit et répond à un besoin des professionnels de créer des liens.

### La com com' à Villefranche

La com com' constituant un vaste territoire de 377 km<sup>2</sup>, il est essentiel d'entretenir un lien de proximité

avec les habitants. Dans cette perspective, la com com' s'est installée à Villefranche-du-Périgord en mars dernier dans les bureaux de l'ex-télécentre-coworking. Cinq agents y assurent une permanence du lundi au vendredi. L'Espace France Services (ex-Maison de services au public) y est ouvert en continu (au lieu de deux jours auparavant).

### L'École des sports reprend

Créée par le Département en lien avec les communautés de communes, l'École départementale des sports reprend du service. Ce dispositif gratuit permet aux 8-11 ans de découvrir des activités multisports et de pleine nature le mercredi matin. Sur le territoire, ces rendez-vous ont lieu à Saint-Cybranet. Inscriptions au 05 53 02 02 80.



Journée de la Châtaigne à Mazeyrolles